

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.  
*Préparons la célébration du Centenaire de l'édification du Monument...*



“ Se souvenir  
est un devoir sacré ”

**JANVIER 2024 N°178**

## SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 2 à 3 Décès du Colonel (er) Mery  
NORBERT
- 3 Inscription de la nécropole  
Nationale de Navarin au  
patrimoine Mondial de l'Humanité
- 4 Cérémonie Annuelle  
du 17 septembre 2023
- 5 Préparation de la célébration du  
centenaire de l'édification du  
monument de Navarin
- 6 Nouvelle Brèves
- 8 à 11 Histoire : le général Paquette,  
Chef d'État-Major  
à la 4<sup>ème</sup> armée
- 12 Projet Futur «chemin mémoriel»
- 12 Le drapeau de l'ASMAC  
présent pour le ravivage  
du centenaire de la flamme  
sous l'arc de triomphe

Crédit photo : Mme Béatrice DAHM, photographe amateur,  
Mémoire de la Grande Guerre.



photo Béatrice DAHM

***LABELLISATION LE 20 SEPTEMBRE 2023  
DE LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN  
PAR LE COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'HUMANITÉ***

***« Un bien culturel présentant un intérêt exceptionnel  
pour l'héritage commun de l'Humanité »***

## L'Amiral (2s) Emmanuel Gouraud,

*président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,  
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.*

**Ils seront heureux de vous rencontrer le dimanche 22 septembre 2024 à 9h45  
devant la Nécropole de NAVARIN pour célébrer le Centenaire du Monument.**

## ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN

*(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)*

Siège social :  
**29 rue Desaix - 75015 PARIS**

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC :  
**69 Route de Louvois  
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ**



Correspondance :  
**29 rue Desaix  
75015 PARIS**  
Courriel : [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)

# VIE DE L'ASSOCIATION

## ÉDITORIAL



Fin 2023, nous avons appris avec douleur le décès de deux personnalités de l'Association. Le colonel (er) Norbert Méry, vice-président honoraire, qui fut le dernier président de la Fondation du Monument-ossuaire de Navarin, devenue nécropole nationale grâce à son action. Monsieur Quézin, ancien trésorier de la Fondation et membre actif de l'association nous a également quittés cet automne. Je transmets au nom de l'ASMAC toutes nos condoléances à leurs familles.

Ils auraient été heureux de voir le démarrage des travaux du monument, maintenant débutés après un important retard. Mais l'UNESCO n'a pas attendu ces travaux pour inscrire 139 sites, dont Navarin, au patrimoine mondial de l'Humanité, inscription qui permettra de toujours mieux se souvenir de ceux qui ont combattu et sont morts pour défendre la France.

Accompagné du porte-drapeau de notre association, j'ai participé au ravivage exceptionnel de la flamme sous l'Arc de Triomphe, allumée pour la première fois il y a exactement 100 ans, le 11 novembre 1923, par le ministre des anciens combattants André Maginot en présence du général Henri Gouraud, alors gouverneur militaire de Paris. Le site internet de « *la flamme sous l'arc de triomphe* » explique très bien l'histoire de la Flamme.

Vous découvrirez également dans ce bulletin, un article très intéressant sur le général Paquette. Récemment promu colonel, Paquette a été nommé en novembre 1914 Chef d'Etat-Major de la 4<sup>ème</sup> armée de Langle de Cary. Son arrière-petit-fils décrit son rôle dans le contexte de cette terrible période des offensives de Champagne de février et septembre 1915.

Avec ce bulletin, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux pour l'année 2024.

*Le président,  
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

## **DÉCÈS DU COLONEL (er) MERY NORBERT DERNIER PRÉSIDENT DE LA FONDATION DU MONUMENT AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET OSSUAIRE DE NAVARIN**

Le Colonel Norbert MÉRY nous a quittés le 17 octobre, après de longs mois de maladie.

Président de la *Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin*, vice-président de l'*Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne (ASMAC)*, il fut pendant plus de 25 ans la cheville ouvrière des actions organisées autour de notre Monument pour conserver le souvenir des combattants de la 4<sup>e</sup> Armée sur le front de Champagne.

Le Colonel Méry pouvait être fier d'une longue carrière militaire. Appelé du contingent en 1951, il fut rapidement sous-lieutenant de réserve, puis s'engagea pour présenter le concours de St-Cyr où il fut reçu en 1953 (promotion Ceux de Dien-Bien-Phu). Il choisit l'artillerie et, après l'école d'application, il servit alternativement en Algérie (Groupe de Marche du 1er RA en 1956, commando de chasse du 47<sup>e</sup> RA, en 1960), et en Allemagne (12<sup>e</sup> RA en 1958). En 1962, il rentra en France avec le 47<sup>e</sup> RA qui s'installa au camp de Suippes. Après différents postes en école, en état-major ou au 61<sup>e</sup> RA à Saint-Avold, il revint en Champagne en 1979 pour prendre le commandement du Camp de Suippes. De 1982 à 1992, il servit à Châlons, comme officier d'active, puis dans la réserve, concluant une carrière de 42 années.

Dès son arrivée en Champagne, le Colonel Méry s'intéressa à l'histoire de la Guerre 1914-1918, encore tellement présente sur le terrain et dans la mémoire des Champenois. Comme commandant du camp de Suippes, il fit dégager les ruines de l'église et du village de Tahure. Il se rapprocha alors de l'ASMAC où le Général Philippe Gouraud en fit son « *Délégué pour la Champagne* ».

Le Colonel Méry s'entoura d'une petite équipe ; comme vice-président de l'ASMAC, tout en représentant l'Association auprès des autorités, il accueillait et renseignait les familles des combattants morts en Champagne, il organisait les cérémonies, il rédigea de nombreux articles historiques dans le bulletin. Vice-président de la Fondation, propriétaire du Monument, puis président en 2000, il veilla attentivement sur le Monument de Navarin, mena plusieurs opérations de rénovation, sollicitant les subventions et faisant réaliser les travaux.



Colonel MERY Norbert

Constatant que la Fondation, soutenue par l'Association, n'aurait plus les moyens d'assurer la responsabilité d'un édifice vieillissant, il a obtenu, en 2019, le classement de Navarin comme nécropole nationale, malgré la réticence de l'État à accepter des charges nouvelles. Il assurait ainsi la pérennité de la nécropole.

Parmi les nombreux témoignages reçus par l'ASMAC, celui du Contrôleur Général des Armées Mattiucci, Directeur de la Mémoire, de la Culture et des Archives au Ministère des Armées, rappelle cette dernière action du Colonel Méry : « *Il était connu et apprécié de tous, notamment des équipes de la Direction qui ont eu le privilège de travailler avec lui. Ce sont sa disponibilité et sa diligence qui ont rendu possible le beau projet de transfert à l'État de l'ossuaire, désormais nécropole nationale. Il faisait partie de cette armée de bénévoles associatifs infatigables et dévoués qui rendent la transmission possible.* ».

Exprimant leur reconnaissance au Colonel Méry pour son action inlassable pour le souvenir des morts des armées de Champagne, le Président, le Conseil d'administration et tous les membres de l'ASMAC assurent Madame Méry et sa famille qu'ils garderont sa mémoire.

*Général Xavier GOURAUD  
Ancien Président de l'ASMAC  
Membre du Conseil d'Administration.*

## INSCRIPTION DE LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ.

Le Comité du Patrimoine Mondial de l'Humanité (entité de l'UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) s'est prononcé **le 20 septembre 2023** pour inscrire une nouvelle série de 139 *Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre Mondiale* situés entre le Nord de la Belgique et l'Est de la France, **comme biens culturels présentant « un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'Humanité ».**

Avec une grande fierté, très honorée, l'ASMAC a appris la labellisation de la nécropole de NAVARIN parmi les 12 sites retenus dans la Marne.

C'est une immense reconnaissance pour *les associations de mémoire* comme la nôtre. Cela ne peut que susciter l'intérêt des plus jeunes générations à connaître l'Histoire particulière de NAVARIN, de visiter le Monument qui va entrer très prochainement dans une phase de rénovation, ce qui aura très certainement pour conséquence, une augmentation sensible et attendue du nombre de visiteurs sur le site.

La 4<sup>ème</sup> Armée ayant combattu aux côtés d'autres grandes unités françaises et alliées au sein d'une large zone d'action, vous trouverez ci-après les sites des départements de la Marne et des Ardennes désormais labellisés :

Dans la Marne : Mémorial français des batailles de la Marne à Dormans ; Cimetière militaire italien de Bligny à Chambrecy ; Cimetière militaire et chapelle russe de Saint-Hilaire-le-Grand ; Nécropole française, cimetière militaire allemand et cimetière militaire polonais du Bois du Puits à Aubérive ; Cimetière et chapelle de Mondement-Montgivroux ; Nécropole française de Saint-Thomas en Argonne et du Monument ossuaire de la Gruerie à Vienne-le-Château ; Nécropole française de La Harazée à Vienne-le-Château.

À Souain-Perthes-lès-Hurlus, 5 sites : *Nécropole française et cimetière militaire allemand de la Crouée, Nécropole française de l'Opéra, Nécropole française de la 28<sup>ème</sup> Brigade, Nécropole française de la Légion Etrangère, et l'Ossuaire français de Navarin.*

NB : *Il apparaît que toutes les nécropoles dans la Marne regroupant les victimes de la Grande Guerre ne sont pas intégrées dans les 139 sites inscrits à l'UNESCO. C'est le cas notamment de la Nécropole de Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus qui est pourtant la deuxième des plus grandes nécropoles de la région du Front de Champagne. Espérons que ce sera l'objet d'une prochaine présentation...*

Dans les Ardennes : Cimetière militaire allemand et nécropole française de Chestres à Vouziers ; Monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan ; Carré militaire français des morts du 11 novembre 1918 à Vrigne-Meuse ; Cimetière militaire allemand d'Apremont.

*Colonel (er) Jean-Daniel COUROT  
Vice-Président de l'ASMAC*

# CÉRÉMONIE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2023 À LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN

Lors de sa cérémonie traditionnelle annuelle du dimanche 17 septembre dernier, l'ASMAC a célébré le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'offensive victorieuse du 26 septembre 1918 de la 4<sup>ème</sup> Armée du Général Henri GOURAUD.

Monsieur le Préfet de la Marne Henri PREVOST, accompagné du Lieutenant-Colonel Philippe BARBIER, adjoint au général Délégué Militaire Départemental de la Marne, présidait cette cérémonie aux côtés de l'Amiral Emmanuel GOURAUD, président de l'ASMAC. De nombreux élus, des personnalités civiles et militaires, ainsi que Monseigneur François TOUVET, Evêque de Châlons-en-Champagne, étaient présents. Monsieur Bruce MALONE représentant l'*American Battle Monuments Commission*, représentait l'autorité américaine.

Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement du Centre d'Appui et de Préparation au Combat Interarmes/51<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (CAPCIA/51<sup>RI</sup>) de Mourmelon, et par un détachement du 1<sup>er</sup> Régiment du Service Militaire Volontaire (1<sup>er</sup> RSMV) stationné à Châlons en Champagne. Une très importante délégation de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Suippes et ses Cadets de la Sécurité Civile était également présente. Présence traditionnelle de la dévouée Union musicale de Suippes pour l'exécution des hymnes et différentes sonneries.

Dans son allocution, l'Amiral Emmanuel GOURAUD nous fait le point sur les très importants travaux de rénovation et de mise en valeur du site, travaux qui ne pourront débuter qu'après une dépollution pyrotechnique du lieu. Les délais administratifs et les accords nécessaires ont largement retardé le début du chantier de dépollution prévu seulement en octobre 2023, cela retarde d'autant la rénovation du monument. Si la célébration du centenaire peut être maintenue lors de la cérémonie de septembre 2024, l'inauguration du monument rénové devra être reportée, ainsi que le colloque qui devait se dérouler en même temps avec pour objet « *La Champagne et la mémoire de la Première Guerre mondiale* ».

Revenant au souvenir de nos anciens, le Président évoque l'année 1913 et la préparation à la guerre par une France très divisée mais qui a su se mobiliser face à la montée en puissance de l'Allemagne. Il évoque notre possibilité actuelle à se mobiliser en cas d'engagement majeur.

En réponse à l'Amiral, Monsieur le Préfet Henri PREVOST l'assure du soutien de l'Etat pour réaliser les importants travaux de rénovation et de mise en valeur du site de NAVARIN.

Revenant sur l'évocation de l'année 1913, il constate que la nouvelle guerre de haute intensité sur le sol européen en Ukraine n'est pas sans rappeler les conflits mondiaux qui ont tant endeuillé notre continent. L'usage massif de l'artillerie, le retour d'une guerre de position et les tranchées font écho aux atrocités vécues il y a 100 ans par les soldats emportés dans la fleur de l'âge.

Le Préfet termine son allocution en constatant que les conflits armés dans le monde d'aujourd'hui sont nombreux. Aussi, « *Lutter sans se renier pour la paix, c'est pour une Nation faire preuve du même courage, de la même rage de vaincre et du même refus de la défaite qu'elle peut manifester dans la guerre. Lutter pour la liberté..., c'est être capable de faire l'ultime sacrifice* ».

La cérémonie se termine par un dépôt de gerbes. Les autorités ont ensuite salué les 30 porte-drapeaux présents.

Contrairement aux années précédentes, en raison des travaux de rénovation qui aurait dû débuter initialement début septembre, la traditionnelle messe a été célébrée par Monseigneur TOUVET dans l'église de Suippes et non pas devant le Monument.

Comme tous les ans, après l'office religieux, le dépôt de gerbe a eu lieu cette année dans le Cimetière National de Jonchery-Sur-Suippe.



Les Porte-drapeaux et les détachements rendant les honneurs.

Crédit Photo : Michel GODIN



Dépôt de gerbe au Cimetière national de Jonchery sur Suippe.

Crédit Photo : Michel GODIN

Colonel (er) Jean-Daniel COUROT  
Vice-Président de l'ASMAC

# PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'ÉDIFICATION DU MONUMENT DE NAVARIN (inauguré le 28 septembre 1924).

## ETAT SUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION À VENIR DU SITE.

Comme annoncée officiellement l'année dernière par le président de l'ASMAC lors de la cérémonie annuelle du 18 septembre 2022, **la restauration à venir du Monument** (et l'aménagement du site) sous la maîtrise d'ouvrage de l'*Office national des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)*, a débuté l'automne dernier par la création, sur le côté Nord-Est de l'emprise, d'un « **jardin de la Paix** », conçu dans le cadre d'une opération plus globale alliant l'Association Art et Jardin/Hauts de France (spécialisée dans la création de parcours paysagers sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre) et la *Direction de la Mémoire de la Culture et des Archives (DMCA) du Ministère des Armées*.

Un Comité Scientifique a été créé pour travailler sur la nouvelle muséographie du site.

**Les travaux de restauration complète du Monument, notamment en ce qui concerne la rénovation extérieure, auraient dû démarrer en avril 2023 pour une durée estimée à un an au moins.**

Ces travaux débiteront tout d'abord par la mise hors d'eau de l'édifice. En particulier il sera nécessaire de refaire l'étanchéité des glacis (les 4 pentes formant la pyramide). Doit être retravaillée aussi l'étanchéité de tous les éléments qui aujourd'hui n'assurent plus l'imperméabilité complète de l'édifice : notamment la plateforme sommitale et le socle du monument.

Après le temps nécessaire de séchage des travaux extérieurs, les travaux à l'intérieur de l'édifice seront entamés.

La chapelle fera l'objet de reprises ponctuelles sur les sols et plinthes en pierre, ainsi que sur les altérations du béton. Les enduits et peintures existantes seront supprimés.

Les plaques mémorielles en marbre seront déposées. Les supports en bois disparaîtront au profit de supports en aluminium. En principe, les plaques mémorielles seront placées de manière à former une couronne périphérique tout autour de la chapelle dont l'éclairage sera repensé.

La restauration des ossuaires sera entreprise. Les panneaux explicatifs actuellement disposés sur les urnes seront remplacés par des panneaux imprimés fixés sur le mur extérieur de chaque escalier.

La « *crypte des généraux* » sera restaurée ainsi que l'entrée extérieure de la crypte.

Parallèlement à ces travaux, et après une « *dépollution* » du terrain, un Chemin de mémoire avec ses panneaux d'information, sera réalisé. Il sera constitué d'un cheminement en bois sur pilotis qui débutera près du *jardin de la paix* (déjà en place) et contournera l'ossuaire, permettant de parcourir le site sans le dénaturer. Des panneaux explicatifs judicieusement répartis le long du parcours permettront aux visiteurs de comprendre l'histoire du site.

**Nous espérons que ces travaux de rénovation (voire de création) auraient été terminés pour le Centenaire de la construction du Monument, en septembre 2024 afin d'organiser une grande cérémonie et un colloque à cette période. Cette échéance étant illusoire, cette grande cérémonie et le colloque seront reportés d'au moins un an.**

Malheureusement, fin juillet 2023, l'ASMAC a appris que **les travaux de rénovation et de mise en valeur du site ne pourront débiter qu'après une dépollution pyrotechnique complète du lieu.** Les délais administratifs pour obtenir les accords nécessaires à cette dépollution ont largement retardé le début du chantier qui devrait s'achever en décembre 2023, mais cela retardera d'autant plus tous les travaux de la rénovation totale du site.

Quoi qu'il en soit, si l'échéance de septembre 2024 pour « **célébrer** » **dignement au niveau national le Centenaire, présidé par une haute autorité gouvernementale, du monument « *renové* »** (avec le projet de colloque qui lui était associé), est fortement compromise, **cette échéance sera donc en principe reportée au Printemps 2026.** Néanmoins, le Centenaire de l'inauguration de 1924 sera célébré lors de la cérémonie du 22 septembre 2024.

Colonel (er) Jean-Daniel COUROT  
Vice-Président de l'ASMAC

# NOUVELLES BRÈVES

## IN MEMORIAM

**Francis GANGAND**, *adhérent, décédé le 30 août 2022 à SUIPPES (51600).*

**Pierre QUEZIN**, *adhérent, et ancien membre du bureau de la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin. Décédé le 17 septembre 2023 à ROUPY (02590).*

**Norbert MERY**, *ancien Président de la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin et Vice-président de l'ASMAC. Décédé le 17 octobre 2023 à THIBIE (51510).*

**Michel LE DREN**, *adhérent, décédé le 17 novembre 2022 à Courtisols (51460).*

### En mémoire de Pierre Quézin...

Il était un adhérent actif de l'ASMAC, soucieux de faire connaître l'association autour de lui. Et il fut plus encore, un pilier de la Fondation.

La Fondation du Monument aux Morts et Ossuaire de Navarin était, jusqu'en 2019, propriétaire du monument, donc responsable de son entretien. En mars 2000, en même temps que le Colonel Méry prenait la présidence de celle-ci, Pierre Quézin en était élu trésorier. Mais, en raison de ses compétences professionnelles, il devint surtout l'expert « travaux » du monument.

Le monument avait été construit en béton armé, technique nouvelle en 1923-1924, et, au bout de trois quarts de siècle, il commençait à souffrir des défauts de jeunesse de ce mode de construction. Il fit donc l'objet d'une attention continuelle de Pierre Quézin, architecte qui fut aussi un précieux conseiller pour choisir les entreprises capables de déceler l'origine et la gravité des désordres et de les faire réparer, au moindre coût.

Grâce à ses compétences, le monument fut donc conservé en parfait état, comme le constatèrent en particulier les autorités et le nombreux public qui assistèrent aux cérémonies du centenaire de 1918. Ce bon entretien fut un argument qui facilita la décision de l'État de devenir, en 2019, propriétaire du monument et de le classer Nécropole Nationale.

L'ASMAC se souvient avec reconnaissance de la compétence et de la disponibilité permanente de Pierre Quézin pendant près de vingt ans. Merci Pierre.

*Général Xavier GOURAUD  
Ancien Président de l'ASMAC  
Membre du Conseil d'Administration.*

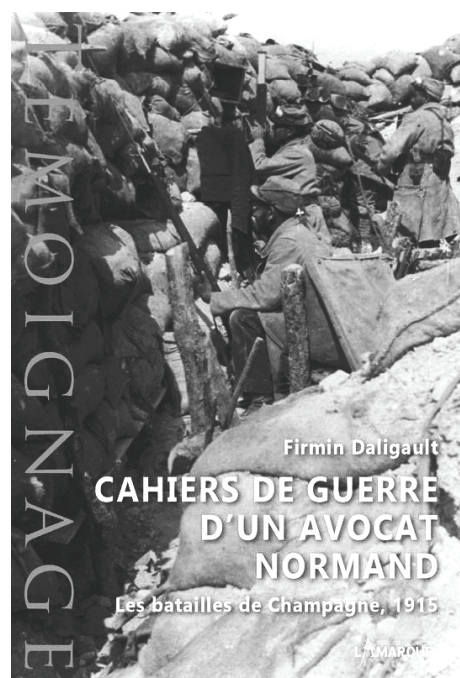
## PUBLICATION

### « CAHIERS DE GUERRE D'UN AVOCAT NORMAND

### LES BATAILLES DE CHAMPAGNE, 1915 » Par Firmin Daligault (Edition LAMARQUE)

Né en 1884, et après avoir effectué son service militaire, Firmin Daligault est rendu à la vie civile et exerce la profession d'avocat à Domfront (Normandie). Mobilisé en 1914 comme sous-officier, promu quelques mois plus tard adjudant, il se retrouve à la tête d'une section au 104<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie appartenant à la 4<sup>ème</sup> Armée (Général de Langle de Cary). Il est en première ligne lors des sanglantes batailles de Champagne en 1915. Suite à ces batailles, il rédige sur des cahiers d'écolier, le récit de ce qu'il a vécu. Son œil d'avocat et son esprit critique très développé analysent les comportements humains des soldats et des chefs, ainsi que les décisions d'état-major telles qu'il les juge depuis les tranchées...

Démobilisé en 1919, il a repris sa carrière d'avocat, il est décédé en 1948.



NB : Livre à commander en librairie ou sur : <https://www.editionslamarque.fr/livres/1859/>.

## AUTRES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2024...

- **Jeudi 8 février 2024** à 10h30 à la Maison du Combattant (Cité TIRLET) à Châlons en Champagne pour notre *Conseil d'Administration*,
- **Samedi 16 mars 2024** à 10h00 à Souain-Perthes-les-Hurlus (51) pour notre *Assemblée Générale*,
- **Vendredi 27 septembre 2024**, *Ravivage de la Flamme* par l'ASMAC sous l'Arc de Triomphe

## MOT DU TRÉSORIER

Si vous payez des impôts, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% sur votre cotisation, à condition qu'elle soit supérieure à 10 €. Comme annoncé dans le bulletin n°177 de juin 2023, **votre reçu fiscal 2023 vous sera désormais envoyé par internet (sinon exceptionnellement par courrier postal), à partir de janvier 2024 en même temps que votre convocation à l'Assemblée Générale.**

Afin de réduire nos frais postaux, et si vous ne l'avez pas encore fait, faites nous parvenir dès que possible votre adresse mail à : **contact@asmac.fr**.

**Vous êtes invités à régler dès maintenant votre cotisation 2024**, de préférence par un virement au compte « *Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, ASMAC* » au Crédit Agricole Nord Est :

**IBAN : FR7610206515590607778100043. BIC : AGRIFRPP802.**

A défaut, faites parvenir un chèque à l'ordre de l'ASMAC, à l'adresse (non nominative) suivante :

**Monsieur le Trésorier de l'ASMAC, 69 Route de Louvois, 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ.**

*NB : Comme d'habitude, vous trouverez en haut de l'étiquette d'expédition de ce bulletin l'année de la dernière cotisation reçue.*

## ET SI VOUS VOUS IMPLIQUEZ DAVANTAGE DANS LES ACTIVITÉS DE L'ASMAC...

*Vous êtes intéressé par l'Histoire de 1914-1918 et de 1940 et plus particulièrement par le Front de Champagne tenu principalement par les 4<sup>ème</sup> (et 2<sup>ème</sup> Armées Françaises en 1940...)*

*Vous souhaitez vous investir davantage afin de relever le défi de la mémoire...  
La vie associative vous intéresse, et vous êtes disponible pour :*

- *Participer à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle NAVARIN...*
- *Intégrer le Bureau de l'ASMAC...*

*Alors n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de l'Amiral Emmanuel (er) GOURAUD (egouraud@free.fr) Président de l'ASMAC, ou du Colonel (h) Jean-Daniel COUROT (jeandaniel.courot@free.fr) Vice-Président et Délégué pour la CHAMPAGNE de l'ASMAC.*

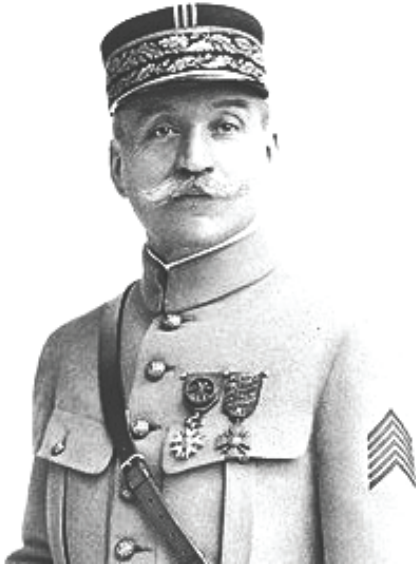


# HISTOIRE

## LE COLONEL PAQUETTE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA 4<sup>ème</sup> ARMÉE

*Par Rémi Ronsin son arrière-petit-fils, auteur de «Gabriel Alexandre Paquette, notre Grand-père»*

Crédit Photo : Wikipédia



Général Gabriel Alexandre Paquette

De novembre 1914 à février 1916, Gabriel Paquette fut le chef d'état-major (CEM) de la IV<sup>ème</sup> Armée. Tout d'abord sous les ordres du général de Langle de Cary, puis brièvement sous ceux du général Gouraud après que Langle ait pris le commandement du Groupe d'Armées du Centre, juste avant Verdun.

Paquette n'est pas très connu, pourtant il finira la guerre comme CEM de Fayolle, distingué maréchal en 1921 en reconnaissance de son action à la tête du Groupe d'Armées de Réserve qu'il commanda, avec Paquette, d'abord dans les actions défensives du printemps de 1918 puis surtout, dans la contre-offensive alliée d'août à novembre 1918. Mais Fayolle sera moins influent que ses collègues Joffre, Pétain ou Foch, et sans doute politiquement plus neutre que Castelnau qui lui, ne fut jamais maréchal. Cette concurrence entre les chefs se traduit par une rivalité entre les anciens membres de leurs états-majors qui a perduré bien après la guerre, avec la suprématie d'un Weygand (Etat-major de Foch) ou d'un Gamelin (3<sup>ème</sup> bureau GQG de Joffre) ou de Pétain lui-même qui poussèrent leurs anciens collaborateurs. Paquette n'entrera jamais au Conseil Supérieur de la Guerre, faute d'appuis prestigieux, mais commandera le 7<sup>ème</sup> Corps d'Armée à Besançon de 1924 à 1928, date à laquelle il est atteint par la limite d'âge.

### Jeunesse.

Gabriel Paquette est né en 1866 à Saint Sauge dans la Nièvre. Issu d'une famille modeste - il sera boursier - de tradition militaire, son grand-père était dans la vieille garde, il est diplômé de Saint Cyr en 1887, promotion Annam, avec Weygand.

Il est breveté de l'Ecole Supérieure de la Guerre en 1898, de la même promotion que le général Nudant, qui sera son prédécesseur à l'état-major de la IV<sup>ème</sup> Armée et au 7<sup>ème</sup> CA.

Il se fait remarquer lors des grandes manœuvres de 1908 : *« Officier d'état-major parfait, fort intelligent, très attentif à son travail, calme, méthodique, sens tactique très développé et très sûr. Très actif, très ardent et rigoureux sur le terrain. Est tout à fait à sa place à la tête du 3<sup>ème</sup> bureau d'un état-major d'armée. Il y a un sérieux intérêt à lui conserver cette affectation de guerre lors de la prochaine promotion au grade supérieur. C'est un officier d'élite »*. Cette appréciation ne le quittera plus de sa carrière.

C'est en février 1911 qu'il arrive à Paris à l'état-major de Maunoury alors gouverneur militaire. En 1913 il croisera pour la première fois le général de Langle, dont il est rattaché à l'état-major pour ses fonctions de membre du Conseil Supérieur de la Guerre.

Il y a peu de doute sur le fait qu'il ait suivi ou lu les conférences faites par Grandmaison alors chef du 3<sup>ème</sup> bureau à l'état-major de Joffre, l'un des théoriciens de l'attaque à outrance.

En Décembre 1913, Poincaré, qui vient d'être élu, lui demande de rejoindre *« sa maison militaire »*. *« Vous êtes ici parce que vous n'avez rien demandé, que personne ne vous a recommandé, et que je ne vous connais que par votre dossier »* lui dira le président. C'est à ce poste que la guerre le trouvera.

### Officier de liaison entre le GQG et la IV<sup>ème</sup> Armée.

Tous les officiers de la maison militaire du président seront alors mutés vers l'armée d'active, et remplacés par des officiers *« en section de réserve »*. Paquette est nommé au 3<sup>ème</sup> bureau du GQG, comme officier de liaison avec la IV<sup>ème</sup> armée. *« Le 10 août, je quitte Paris avec mon auto à 4h30 du matin. Le général Pau (qui va prendre le commandement de l'armée d'Alsace) est appelé au GQG, et je dois me préparer à partir avec lui comme sous-chef d'état-major. Colin sera son chef d'état-major. Le général Pau arrive. Il me dit qu'il m'emmène. Il voit le général Joffre et lui demande Buat comme chef d'état-major. Le général Joffre accepte, mais me garde pour remplacer Buat au 3<sup>ème</sup> bureau. Je suis chargé de la liaison avec la IV<sup>ème</sup> armée »*. C'est le mercato avant l'heure...

Il suivra tout le début de la guerre à ce poste. C'est lui qui transmettra à Langle l'ordre funeste du GQG d'attaquer dans les Ardennes le 22 août, et celui plus heureux de contre-attaquer en Champagne pendant la bataille de la Marne le 6 septembre. *« Le général Joffre ayant décidé d'arrêter la retraite, et de passer à l'offensive, je fus envoyé à la IV<sup>ème</sup> armée »*



*pour demander à son chef quand il estimerait possible de passer à l'exécution. Quand je rejoignis le quartier général de la IV<sup>ème</sup> armée, je tombais mal. La fatigue des troupes était telle qu'au 12<sup>ème</sup> corps, le général Roques avait demandé que l'infanterie de son corps d'armée, sauf la brigade d'arrière-garde, fût transportée en chemin de fer à deux étapes en arrière, pour que les hommes pussent, enfin dormir quelques heures. Lorsque je révélais aux camarades de l'état-major la question que le général en chef m'envoyait poser, plusieurs s'étonnèrent : comment pouvait-on songer à ramener au combat des troupes aussi fourbues ? Quand je transmis au général de Langle la question du général en chef, sa réponse fut brève et simple : le plus tôt sera le mieux ». Joffre, qui a ainsi interrogé tous ses commandants d'armées donne le soir même l'ordre à toutes les armées françaises de se préparer à faire front. « J'étais à la mairie de Brienne-le-Chateau avec mes officiers, raconte Langle, lorsque vers 2 heures de l'après-midi, le lieutenant-colonel Paquette me porta l'ordre du Général en Chef d'arrêter le mouvement de retraite et de faire face à l'ennemi. Les officiers de mon état-major ont semblé un peu surpris et inquiets de cet ordre. Mon impression était tout autre : je jugeais que le général en chef nous arrêtait au bon moment et au bon endroit (...) ».*

C'est ainsi que démarra le 6 septembre la contre-offensive qui conduira la IV<sup>ème</sup> armée de Vitry le François à Souain. C'est en pleine bataille que le général Maistre, CEM de Langle est désigné par Joffre pour prendre le commandement d'un corps d'armée. *« Je note ici une contrariété très vive que j'ai éprouvée aujourd'hui, dit Langle, étant encore en pleine bataille. Le grand quartier général m'a prévenu par téléphone que mon chef d'état-major, le général Maistre, m'était enlevé et allait prendre le commandement du 21<sup>ème</sup> corps ; que le colonel Nudant, venant de l'armée des Vosges, était en route pour le remplacer. Je ne connais pas le colonel Nudant, mais j'apprécie infiniment le général Maistre, qui a été mon collaborateur, depuis le mois de mars au Conseil Supérieur de la Guerre. On me dit grand bien du colonel Nudant, qui a été professeur à l'école de guerre et que tous mes officiers connaissent. Néanmoins, changer de chef d'état-major au milieu d'une bataille est une dure épreuve pour un commandant d'armée ».*

### **Chef d'état-major de la IV<sup>ème</sup> Armée.**

Le 22 Novembre 1914, le quartier général de la IV<sup>ème</sup> Armée étant à Châlons, Paquette est nommé CEM. Voilà comment Langle raconte l'évènement : *« Le chef d'état-major que le général Joffre m'avait envoyé en pleine bataille de la Marne pour remplacer le général Maistre, le colonel d'artillerie Nudant, ancien professeur du service d'état-major à l'école de guerre, s'est fait de suite apprécier de moi par sa droiture, sa franchise, et la solidité de son jugement. Il m'a quitté au commencement de décembre (le GQG faisant des mutations fréquentes, trop fréquentes à mon avis, sans consulter les commandants d'armée). Son remplaçant, le colonel Paquette (...) avait souvent été envoyé en liaison par le Grand Quartier Général à la IV<sup>ème</sup> armée depuis le début de la campagne : c'était un avantage pour lui et pour moi (...) Le général en Chef m'a retiré le colonel Nudant pour l'appeler à d'autres fonctions, et également sans me consulter, m'a donné à sa place le colonel Paquette que j'avais apprécié antérieurement pour l'avoir eu à mon état-major au Conseil Supérieur de la Guerre : je l'ai conservé jusqu'à la fin de mon commandement de la IV<sup>ème</sup> armée ».* Ils vont vivre ensemble les 2 offensives de Champagne de 1915.

Il me semble intéressant, à ce stade, de s'arrêter un instant sur le rôle d'un chef d'état-major à cette époque.

Voici comment le décrit Fayolle : Commander, c'est prévoir, prendre des décisions et les faire exécuter. Le chef seul possède ce pouvoir et ce droit. Mais il serait au-dessus des forces d'un homme de pouvoir suffire aux méditations que nécessite un commandement important et étendu, ainsi qu'aux détails d'exécution d'un plan qu'il faut souvent modifier au gré des évènements.

Le chef a donc besoin d'auxiliaires : ils lui sont fournis par le service d'état-major, dont le rôle est de renseigner le commandant, de préparer sa tâche, de traduire ses décisions sous la forme d'ordres et d'instructions, enfin d'en assurer l'exécution et le contrôle. Il faut à l'officier d'état-major une vaste et profonde instruction qui lui permette de traiter toutes les questions touchant aux différentes armes et services – une intelligence vive et une expérience qui le mettent à même de juger des situations de guerre - enfin, une activité et une énergie à toute épreuve, car souvent le gain d'une bataille dépendra de la résistance de l'officier chargé de porter un ordre dans des conditions difficiles et périlleuses.

Le chef d'état-major est assisté d'un sous-chef qui est chargé de coordonner les détails du service à l'intérieur de l'état-major et de remplacer ou de suppléer son chef ; il doit donc toujours être tenu au courant de l'ensemble des opérations.

Les officiers d'état-major sont répartis en quatre bureaux dont les attributions sont ainsi définies :

- Le 1<sup>er</sup> bureau est chargé de pourvoir l'armée de tout ce qui lui est nécessaire pour combattre et pour vivre (hommes, chevaux, vivres et matériels de toutes sortes, munitions, etc.). Il est chargé à cet effet des relations avec les services de l'arrière. Il a donc dans ses attributions, l'organisation, les effectifs, les pertes, les évacuations, les remplacements, mais il a de plus la police, la justice, et l'état-civil.

- Le 2<sup>ème</sup> bureau est chargé du service de renseignement et des affaires politiques, ainsi que du service topographique.

- Le 3<sup>ème</sup> bureau traite de toutes les questions relatives aux mouvements et opérations (stationnements, marche, combats, déplacements). Il tient le journal de marche des opérations.

- Le 4<sup>ème</sup> bureau s'occupe des transports.

- Enfin, la section du courrier est particulièrement chargée des expéditions et de la réception des plis. Son chef remplit en outre, les fonctions de commandant du quartier général, c'est-à-dire du détachement que forment le personnel de l'état-major, les secrétaires, plantons, estafettes, cavaliers d'escortes etc. Un capitaine ou lieutenant de gendarmerie lui est adjoint.

Pour la rédaction d'un ordre important, le général fait venir son chef d'état-major et reçoit de lui tous les renseignements, tant sur l'ennemi que sur ses propres troupes et services, qui lui sont nécessaires pour prendre sa décision. Après avoir discuté ensemble les possibilités d'exécution et les dispositions prévues, ils arrêtent définitivement les conditions de cette exécution. Le général a soin de clore l'entretien en résumant sa décision, dont le chef d'état-major prend note par écrit. C'est à ce chef qu'appartient maintenant d'établir l'ordre d'opération dans sa forme réglementaire et ses détails.

## Les deux offensives de Champagne de 1915.

La première offensive de Champagne va se dérouler à partir du 12 février entre Souain et Massiges. Le GQG va renforcer la IV<sup>ème</sup> Armée tout en lui retirant la zone de l'Argonne pour densifier l'attaque. C'est la première fois que l'armée française va réaliser une offensive importante face à des lignes organisées par l'ennemi depuis plusieurs mois. Et l'échec va être patent. Paquette, instruit de l'école de l'offensive à outrance, tout comme le GQG et Langle, vont déchanter sur des détails assez peu croyables. Voici ce qu'il commente le 22 février, « *C'est de plus en plus dur. Nous venons au PC le matin et rentrons le soir pour le dîner: (...) Il y a trois mois que je suis arrivé, j'envie ceux qui sont dans la troupe : quel repos ! Routes et dégel en Champagne : la chose est si connue qu'il y a de tout temps en Champagne les barrières de dégel pour interdire certaines routes. Mais on ne nous l'avait pas dit... Le sol est tellement calcaire que le revêtement des routes se fait avec des pierres venues d'ailleurs. Quand il gèle, le calcaire se rétracte sous le revêtement de cailloux et il se forme un vide entre le vrai sol et sa carapace extérieure. Au dégel, celle-ci s'effondre sous le moindre poids. Un jour, le chef du service des routes s'est précipité à mon bureau pour que je fasse cesser tout trafic de voiture immédiatement. Le général commandant le génie qui a voulu voir s'est enlisé. Contrordre pour une attaque, au grand dam du GQG, qui pour un peu, me limogeait* ».



7 décembre 1915 : Général de Langle de Cary et Colonel Paquette à la Préfecture de Châlons-sur-Marne.

Le sol est tellement calcaire que le revêtement des routes se fait avec des pierres venues d'ailleurs. Quand il gèle, le calcaire se rétracte sous le revêtement de cailloux et il se forme un vide entre le vrai sol et sa carapace extérieure. Au dégel, celle-ci s'effondre sous le moindre poids. Un jour, le chef du service des routes s'est précipité à mon bureau pour que je fasse cesser tout trafic de voiture immédiatement. Le général commandant le génie qui a voulu voir s'est enlisé. Contrordre pour une attaque, au grand dam du GQG, qui pour un peu, me limogeait ».

Joffre vient visiter la IV<sup>ème</sup> Armée le 27 mars, « *pour lui, cette dure bataille est un gros succès par les promesses qu'elle contient, voir son ordre du jour après la revue. Mais connaissait-il les pertes ?* ». Joffre a besoin d'une victoire...

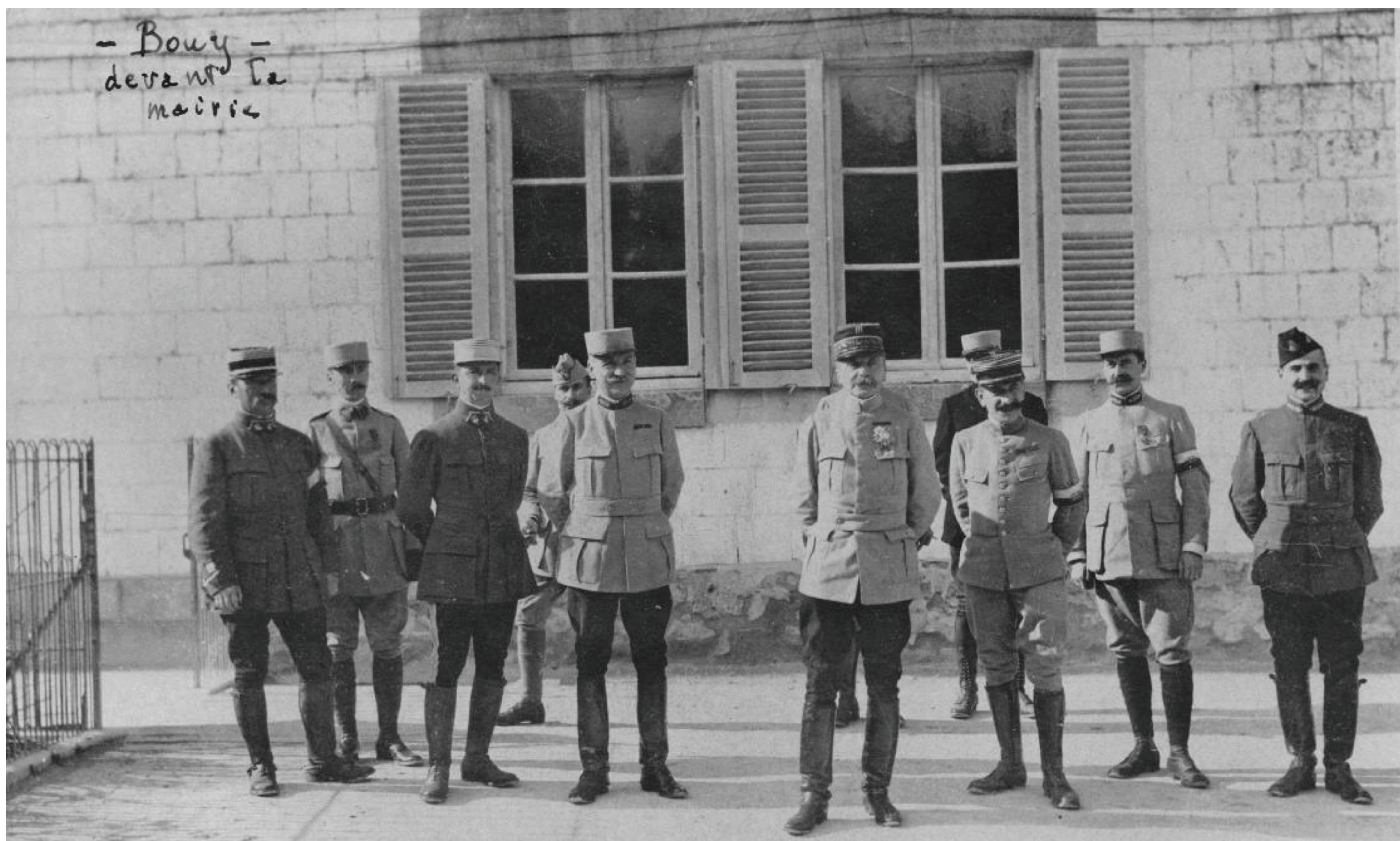
L'armée va essayer de tirer les leçons de cet échec, à la fois sur le matériel et sur la tactique employée, et Joffre décide de lancer une nouvelle offensive, toujours au même endroit : en Champagne, mais cette fois-ci avec deux Armées, celles de Langle et de Pétain.

Paquette écrit : « *Préparation de la prochaine offensive. Gros travail et pas mal de soucis. Le général de Castelnau, qui dirige l'offensive, réunit en conférence chez nous (préfecture de Châlons) les deux commandants d'armée (Pétain et Langle, les commandants de CA, etc...). Le 16 août au soir, nous avons à dîner M. Millerand, ministre de la guerre, le général Joffre et Lord Kitchener.* »

Les préparatifs de l'offensive sont énormes : il faut élargir des routes, construire des stocks de munitions, construire des lignes de chemin de fer, des espaces de stockages pour les chevaux, pour les vivres, pour les munitions. Des hôpitaux, des emplacements pour l'artillerie. Il faut creuser des boyaux d'accès et une parallèle de départ tout le long du front d'assaut. Pour cette offensive, les soldats reçoivent la nouvelle tenue bleu horizon et le nouveau casque Adrian. Tout le monde y croit. Mais ces préparatifs sont bien difficiles à préserver des yeux de l'ennemi, même si ils se font majoritairement de nuit...

L'offensive débute le 22 septembre par 3 jours de bombardements intensifs, fruits de la nouvelle tactique. Elle a lieu entre Aubérive et Massiges. Le 26 septembre les armées s'élancent. Elles franchissent la 1<sup>ère</sup> ligne mais sont arrêtées sur la 2<sup>ème</sup> ligne de défense allemande. « *Ce ne sont pas les effectifs qui manquaient, mais bien les moyens de détruire les obstacles en même temps, sur des positions successives et la seconde ligne en contre-pente* » explique Paquette. En fait on se rend compte que le commandement, qui n'a pas été instruit à ce type de guerre, continue à apprendre, offensive après offensive et que cela coûte très cher en vies humaines.

À l'issue de cette offensive, Paquette est fait officier de la légion d'honneur. Il semble parfaitement conscient de ne pas avoir atteint les résultats à la hauteur des espoirs nés de ces offensives : « *Sur la proposition du général de Langle, j'ai*



1915 Etat-major du général de Langle de Cary à Bouy ; de gauche à droite : Cdt Godinot, Cne de Bissy, Cdt Bonnet, Cne Parisot, Colonel Paquette, Gal de Langle, LTC Putois, Cap Blanchard, Lt Jordan.

Crédit Photo : Collection Paquette

*été fait officier de la légion d'honneur à la suite des affaires de septembre. J'ai été décoré par le général, sur la petite place qui est devant la mairie de Bouy ».*

Après octobre 1915, la vie à l'état-major va entrer dans une routine différente : « *Le matin, une botte de gens illustres à déjeuner : Barrès (Maurice, écrivain, député de Paris et président de la ligue des patriotes), Joseph Reinach (journaliste connu pour son engagement dans l'affaire Dreyfus), Laudet (Fernand, écrivain) et Edmond Haraucourt (Ecrivain et poète). La crise ministérielle nous a fait manquer Barthou (ancien président du conseil) et Pichon ».*

Arrivée du Général Henri GOURAUD à la IV<sup>ème</sup> Armée.

Le 12 décembre, Gouraud est nommé à la tête de la IV<sup>ème</sup> Armée, Langle prenant le commandement du groupe d'Armées du Centre. C'est le retour du mercato, et ce sera bientôt la bataille de Verdun.

Paquette est nommé au commandement de l'infanterie divisionnaire de la 152<sup>ème</sup> Division d'Infanterie (DI). Voilà le commentaire que Gouraud met dans son dossier : « *Au moment où le colonel Paquette quitte le poste de chef d'état-major de la IV<sup>ème</sup> armée qu'il a tenu pendant 14 mois durant lesquels cette armée a livré les deux batailles de Champagne, je propose le colonel Paquette pour le grade de général de brigade puisqu'il est peu d'officiers supérieurs plus complets, par les vues hautes, larges et justes, les facultés d'intelligence et de travail, la connaissance de la troupe comme du service d'état-major, le dévouement à son devoir ».*

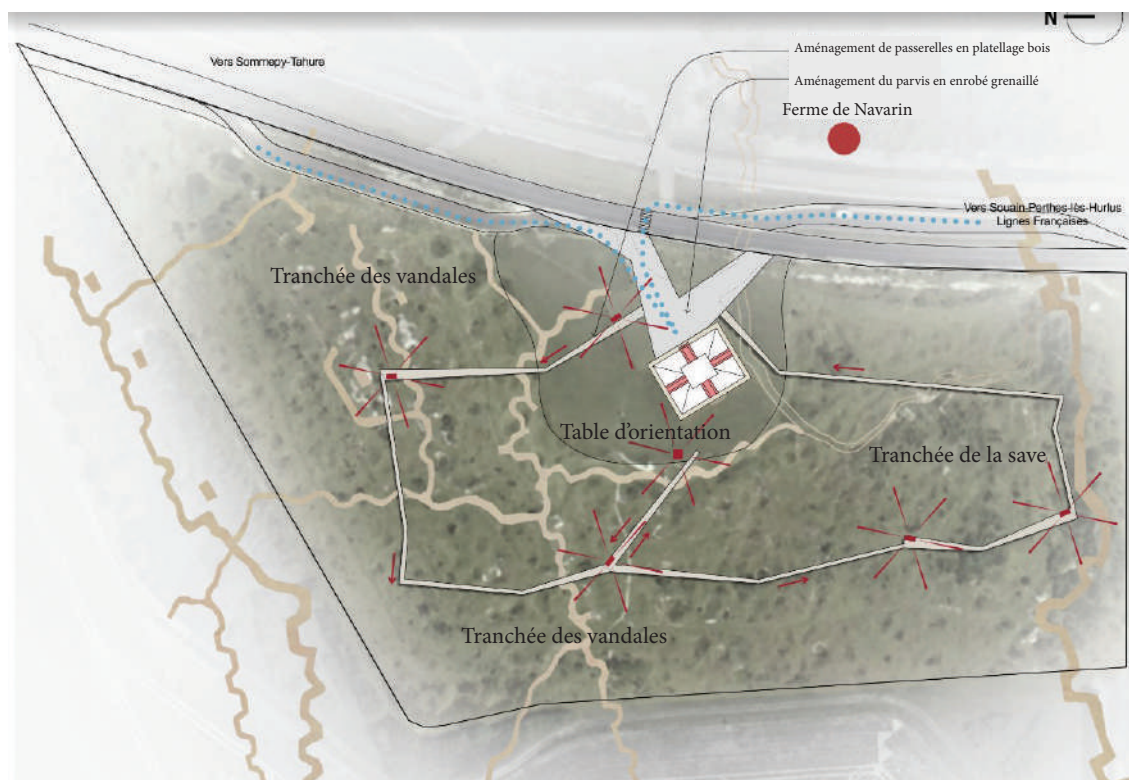
« Le 3 février au matin, je vais faire mes adieux au général Gouraud, à son logement. Il me donne sa photo dédiée qui est en ce moment (1938) dans notre salon. Je quitte avec un peu de mélancolie la IV<sup>ème</sup> armée, et vers 8h30, je pars en auto vers Paris ».

Voilà ce que le Général Paquette écrit en 1935 sur son passage à la IV<sup>ème</sup> armée : « *1915 fut une dure année pour la IV<sup>ème</sup> armée, année d'actions partielles incessantes, que marquent dans les souvenirs d'anciens combattants les noms d'Argonne, de Main de Massiges, de Perthes, de Bois-Sabot, et de bien d'autres. Année marquée aussi par deux grandes batailles : bataille d'hiver, première offensive contre une position organisée, où la IV<sup>ème</sup> armée, avec une artillerie lourde démodée, sans artillerie de tranchée et bien entendu sans chars, traversa toutes les organisations ennemies ; bataille de septembre, où la IV<sup>ème</sup> armée emporta toute la première position ennemie, faisant plus de huit mille prisonniers et enlevant cent cinquante canons. Mais, fidèle à mon dessein, je n'insisterais pas sur ces opérations de la IV<sup>ème</sup> armée où il fallut au commandement plus de méthode que de décision ».*

La déception quant au peu de résultats face aux efforts considérables consentis, les désillusions successives d'août 14, puis des offensives de champagne qui ont démontré l'erreur originelle de la stratégie de l'offensive à outrance et de l'absence d'autonomie laissée par le GQG aux armées, puis le manque de recul face à cette nouvelle guerre de position, était encore perceptible 20 ans après dans ses propos.

Il faudra beaucoup de persévérance et d'abnégation à cette génération pour arriver à conduire la France à la victoire, comme le démontrera la suite de l'histoire de Gabriel Alexandre Paquette à Verdun, puis à la tête de la 36<sup>ème</sup> DI et enfin à l'état-major de Fayolle.

## PROJET du futur « Chemin mémoriel » autour du Monument de NAVARIN



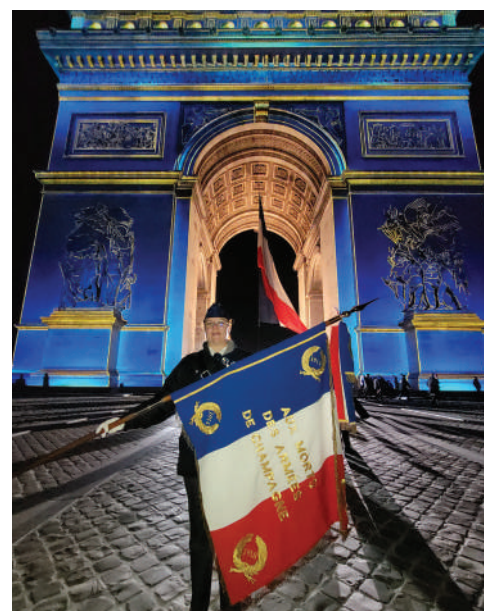
Ce chemin mémoriel sera constitué d'un cheminement en bois sur pilotis qui débutera près du jardin de la paix (déjà mis en place) et contournera l'Ossuaire, permettant de parcourir le site sans le dénaturer.

Des panneaux d'information seront installés le long de ce Chemin mémoriel et exposeront plusieurs thématiques variées portant sur la Grande Guerre dans ce secteur du Front de Champagne.

## LE DRAPEAU DE L'ASMAC PRÉSENT POUR LE RAVIVAGE DU CENTENAIRE DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE.

Cette année marque le Centenaire du Premier Allumage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe allumée le 11 novembre 1923. Dans ce cadre, la Présidence de la République avait émis le souhait que de nombreux porte-drapeaux participent à cette cérémonie le samedi 11 novembre 2023.

Nous ne pouvons qu'être très satisfaits et honorés que notre porte-drapeau Madame Rachel WAGNER, ait pu participer au milieu d'un nombre impressionnant de porte-drapeaux au Centenaire de ce premier allumage de la Flamme.



Crédit Photo : Collection privée ASMAC



Crédit Photo : SNAPP Reportages



© Philippine GAUTIER